

# Abolition des droits de douane sur les produits industriels

KARIN BYLAND

**Bonne nouvelle pour les consommateurs ainsi que les entreprises. Le Conseil fédéral veut supprimer les droits de douane sur les produits industriels importés. Cette décision s'inscrit dans un vaste programme visant à renforcer la place industrielle ainsi qu'à lutter contre l'îlot de cherté suisse. La suppression concerne, notamment, les voitures, les vélos, les produits de soins corporels, les appareils électroménagers et les vêtements. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national décide en début de semaine prochaine de la suite à donner au projet.**

En 2018, les produits industriels ont représenté 95% de la valeur des importations en Suisse. C'est particulièrement important pour de nombreux acteurs économiques suisses, spécialisés dans les productions à forte valeur ajoutée, ce qui suppose l'importation massive tant de matières premières que de produits finis.

Jusqu'à présent, la Confédération a imposé des droits de douane sur bon nombre de produits industriels importés, ce qui les rend plus chers. Certes, ces droits de douane génèrent des rentrées fiscales, mais ne sont pas rentables pour l'économie dans son ensemble. Un exemple probant, celui de l'industrie textile:

Responsable de projets **CCIG**

l'importation de matières premières et intermédiaires telles que les fils ou les tissus est frappée d'une taxe de 5,5% de leur valeur, ce qui se répercute directement sur les coûts de production des fabricants suisses de textiles. Or, ce secteur est déjà en difficulté en raison du franc fort et de la concurrence internationale.

La solution est évidente: la Suisse peut supprimer les droits de douane à l'importation de manière unilatérale, ce qui profiterait à l'ensemble de son économie. Une étude du Secrétariat d'État à l'économie confirme que les avantages pour les entre-

LES ESTIMATIONS  
PARLENT  
D'UNE AUGMENTATION  
DU PIB DE L'ORDRE  
DE 860 MILLIONS  
DE FRANCS.

prises et les consommateurs l'emportent sur les recettes douanières auxquelles l'État devrait renoncer. La suppression des droits de douane stimulerait donc l'économie dans son ensemble (entreprises et consommateurs). Les estimations parlent d'une augmentation du PIB de l'ordre de 860 millions de francs, soit bien plus que les 560 millions de recettes douanières encaissées en 2018. Par ailleurs, la Confédération et les cantons peuvent tableer sur une augmen-



tation des recettes fiscales due à l'expansion de l'activité économique.

Les consommateurs, eux aussi, profiteraient de la baisse des coûts d'importation. De manière générale, il apparaît que plus la concurrence est forte, plus la baisse des coûts commerciaux et de production liée à la suppression des droits de douane est susceptible d'être répercutée sur les consommateurs. Selon les estimations, une famille de quatre personnes gagnerait environ 170 francs par an.

C'est surtout en période d'incertitudes – lorsque les risques globaux pour l'économie suisse augmentent, que les marges se réduisent et que la concurrence internationale s'intensifie – que des mesures comme celle-ci peuvent améliorer activement les conditions-cadres pour les entreprises, et, in fine, augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs. L'occasion ne doit pas être manquée. ■